

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

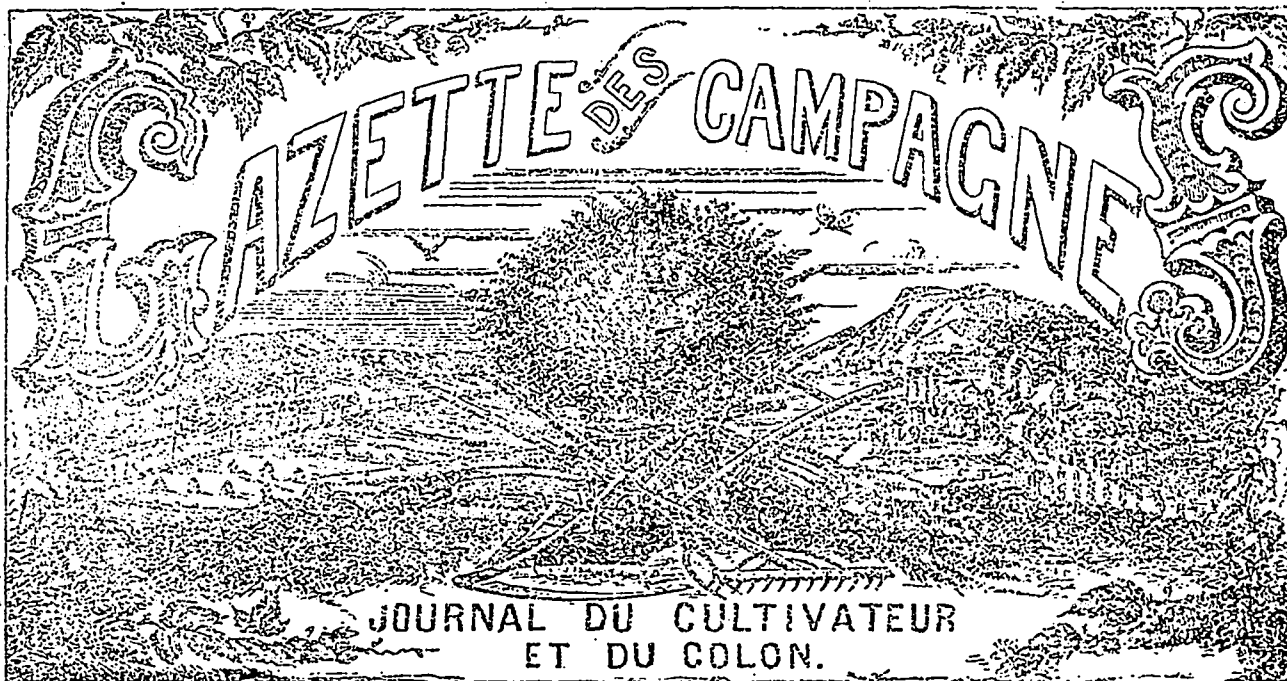
- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT : \$1 PAR AN.

Editeur-Propriétaire : FIRMIN H. PROULX.

PARAIT TOUS LES JEUDIS

SOMMAIRE

Revue de la Semaine : Les œuvres de notre clergé canadien : il est le défenseur de nos intérêts religieux et sociaux.—Ce que sont les hôpitaux sans le secours des communautés religieuses? L'Allemagne en a un exemple devant les yeux.—Un évêque protestant et la loi de divorce.

Causerie agricole : Culture du tabac : du climat et du choix des espèces et variétés de tabac ; des terrains propres à la culture du tabac ; de la place que le tabac occupe dans les rotations ; le tabac peut-il se succéder à lui-même pendant plusieurs années?

Sujets divers : La science du ménage (*Suite*) : Nécessité de distribuer sa journée avec sagesse pour tous les mois, pour toutes les semaines et pour tous les jours ; la prière du matin ; ce qu'il convient de faire l'après-midi et le soir.—Observations agricoles par des étudiants en agriculture (*Suite*) : Mise en culture d'une terre au Saguenay.—"Le Journal d'agriculture," organe officiel du Conseil d'Agriculture de la Province de Québec.—Terres à vendre dans le District de Rimouski.

Choses et autres : Culture de la betterave à sucre dans l'Etat du Delaware, aux Etats-Unis.—Le bœuf canadien en Angleterre.—La pomme de patates en Allemagne.—La phylloxera en France.—Le ravage causé par les sauterelles à Minnesota.

Recettes : La jaunisse chez les animaux.—Guérison des dartres chez les animaux.

A nos abonnés retardataires—Nous prions Messieurs les abonnés retardataires de nous faire parvenir le prix de leur abonnement à la *Gazette des Campagnes* au plus tôt. On conçoit qu'étant laissé à nos seules ressources dans la publication de notre journal d'agriculture, nous avons absolument besoin de toutes les sommes d'argent qui nous sont dues.

REVUE DE LA SEMAINE

Dans un temps où en quelque part, malheureusement, l'on se plaît à disputer la bienfaisante influence qu'exerce le clergé canadien sur notre population catholique, il n'est pas sans importance de jeter un coup-d'œil sur les notes de ce même clergé, non-seulement dans notre pays mais encore dans des régions lointaines qui offrent à nos zélés missionnaires des dangers continuels et des privations de toutes espèces.

Voyons d'abord ce qu'un vénérable prélat canadien et ootogénaire, aidé d'un grand nombre de missionnaires canadiens, accomplit actuellement même de sublime et d'héroïque pour la conversion de milliers de sauvages ; plus tard, ces immenses territoires devant former, comme le Canada, des pays civilisés qui feront la gloire du nom canadien dans les personnes de son clergé. Voici, à ce sujet, ce que nous lisons dans un journal catholique des Etats-Unis.

"L'Eglise Catholique s'est toujours occupée, avec une tendre sollicitude, à convertir à Dieu les âmes des peuples sauvages de l'Amérique. Les plus grandes découvertes ont eu pour auteurs des missionnaires catholiques. Toujours la croix a précédé l'épée, toujours la croix a gagné plus d'alliés aux Français, lorsqu'ils guerroyaient en ce pays, que les traités les plus habiles. Le clergé français et canadien a cela de particulier, qu'il est le plus apostolique du monde. Le Canada et toute l'Amérique septentrionale, la Chine, le Japon, les Indes, ont été évangélisés par nos missionnaires. Partout la persécution a été leur partage, mais leur sang répandu, pour la gloire de Dieu, a été fécondé en bénédictions, et le succès de leur mission a été le couronne"

de leur martyre.

" Il y a plus de 300,000 sauvages dans l'Ouest des Etats-Unis, et le nouvel Etat de l'Orégon en compte de vastes tribus. Mgr. Blanchet, le plus vieil évêque de l'Amérique, et le grand apôtre des Indiens, s'occupe d'une manière toute spéciale de la conversion de ces pauvres sauvages.

" Il a chargé un de ses prêtres, le Révérend Père J. F. Mulo, d'organiser, avec l'autorisation de l'épiscopat, une société américaine de la propagation de la foi, afin d'aider les missionnaires dans leurs œuvres apostoliques et civilisatrices. Les fidèles devront répondre généreusement à cet appel. Étendre le règne de notre Seigneur, civiliser les pauvres sauvages, quelle belle mission ! Faisons en sorte, catholiques, qu'elle ne soit pas trop ardue pour les apôtres canadiens du Nord-Ouest."

D'un autre côté, ce que nous voyons dans notre pays n'est-il pas propre à nous inspirer le plus grand amour et un profond attachement à notre clergé canadien. Nous pourrions citer des milliers de faits qui nous démontrent clairement qu'il est la véritable direction et que ce sont ceux qui défendent nos véritables intérêts religieux et sociaux. Prenons pour exemple la ville de Québec, là même où il y a plus de deux cents ans Mgr. de LaVal est venu y planter un germe qui devait y produire de si beaux fruits ; voyons ce que nous dit M. le Docteur Hubert LaRue, dans une étude sur les Corporations religieuses catholiques de Québec, à l'égard desquelles la Corporation de Québec voudrait imposer des taxes, et nous verrons où sont nos bienfaiteurs et les véritables amis du pays. Nous les trouverons dans le clergé et les nombreuses institutions religieuses dont il est le fondateur.

M. le Dr. LaRue, dans son étude des corporations religieuses à Québec, constate :

1. Que le nombre de jeunes personnes des deux sexes qui puisent leur éducation dans les communautés religieuses de Québec, atteint le chiffre de 6,161 annuellement.

2. Que le nombre des malades, infirmes, etc., qui sont à la charge des communautés religieuses de cette ville, est de plus de 3,974 annuellement.

3. Que, sur ce nombre de malades, 486 reçoivent gratuitement, chaque jour, et durant toute l'année, la nourriture et les soins de ces mêmes communautés. (Les 28 infirmes et invalides de l'Hôpital Général, et les 30 jeunes filles de l'École de Réforme que le gouvernement confie aux soins des Sœurs du Bon-Pasteur, ne sont pas incluses dans ce chiffre.)

Les 6,161 enfants et jeunes personnes des deux sexes qui puisent leur éducation dans nos communautés religieuses reçoivent cette éducation gratuitement ou à peu près. Le six sous, le dix sous, etc., que paient chaque mois un certain nombre d'externes qui fréquentent les écoles des Sœurs de la Charité, du Bon Pasteur et des Ursulines, ne peut être considéré autrement que comme équivalent à 0, si on compare le revenu provenant de cette source, à la somme des dépenses annuelles encourues par ces divers établissements.

De même, les \$100, et les \$120 que paient les pensionnaires du Séminaire, de l'Université, des Ursulines, etc., ne suffisent pas, ou à peine, pour payer les frais de nourriture de ces élèves. La preuve s'en trouve dans les déficits considérables de tous ces établissements, bien que leur administration soit conduite avec la plus stricte économie.

Nous avons donc, à Québec, un système complet d'éducation gratuite.

Entre ce système d'éducation gratuite et celui qui est suivi dans d'autres pays, il y a deux points de différences capitales, à savoir :

1. L'éducation gratuite, dans les autres pays, où ce système est en vigueur, n'a trait qu'à l'éducation élémentaire ; à Québec, l'instruction de tout genre, élémentaire et classique, est gratuite.

2. Ailleurs, les frais de cette éducation gratuite sont à la charge des gouvernements et des municipalités ; à Québec, les corporations religieuses supportent seules les frais de cette éducation (à l'exception des écoles normales). En effet, le montant des secours accordés pour cet objet par le gouvernement provincial et par la commission des écoles est si minime, que, comparé à la somme énorme dépensée par nos corporations religieuses, ce montant n'équivaut guère plus qu'à 0.

Ainsi, le montant des secours octroyés par la commission des écoles à toutes nos corporations religieuses, d'enseignement et mixtes, n'atteint que le chiffre insignifiant de \$1,700 environ, annuellement.

Ce qui est vrai pour les écoles et pour l'éducation, est également vrai pour les hôpitaux et pour le soin des malades.

Dans tous les pays civilisés du monde, les gouvernements et les municipalités sont tenus de pourvoir à l'éducation du peuple, et au soin des malades pauvres ; c'est là le premier devoir de ces gouvernements et de ces municipalités. Quelques unes des grandes villes de l'Europe consacrent à ces deux objets des millions annuellement.

À Québec, le soin des malades pauvres catholiques, de même que l'éducation de la jeunesse, retombe presque entièrement sur nos corporations religieuses : la somme totale qu'elles dépensent pour ces deux objets atteint le chiffre énorme de près de \$136,000 annuellement. C'est-à-dire que nos corporations religieuses débarrassent complètement le gouvernement et la municipalité de cette besogne onéreuse et de cette dépense énorme, au moyen de leurs revenus.

Supposons, un instant, que, pour une raison ou pour une autre, nos corporations religieuses viennent à disparaître : à qui incombera la tâche de pourvoir aux frais de l'éducation publique et aux dépenses que réclame le soin des malades, des invalides et des orphelins ? Au Gouvernement provincial et à la municipalité de Québec, évidemment.

D'où prévient ce montant énorme de \$136,000, dépensé annuellement par nos corporations religieuses ?

Ce montant est prélevé à l'Isle Jésus, située à 60 lieues de Québec, à la côte de Beauport, à l'Isle aux Oies, à Saint-Joachim à la Cascardière, etc., il provient de la pension des élèves dont une grande partie est originaire de la campagne. Le revenu total des propriétés et des biens que possèdent nos corporations religieuses dans cette ville, ne s'élève qu'à un chiffre insignifiant. C'est donc une somme ronde de \$136,000 que ces corporations religieuses versent annuellement dans la circulation ; et ce montant provient en grande partie du dehors.

Que ces corporations religieuses disparaissent, qu'elles aillent se fixer ailleurs, il est évident que, pécutiairement parlant, ce sera une immense perte pour la cité. Car \$136,000 lancés dans la circulation, par les temps de gêne que nous traversons, ce n'est pas une bagatelle !

Chose bien singulière ! les rôles, ici, sont complètement intervertis.

Pendant qu'ailleurs, on voit les gouvernements et les municipalités venir au secours des institutions de charité et d'enseignement, ici, ce sont ces mêmes institutions qui viennent au secours du gouvernement et des municipalités, non seulement pour faire une besogne que ce gouvernement

et cette municipalité devraient faire, mais encore pour subvenir aux dépenses de ces derniers, et surtout à celles de la municipalité.

En effet, en consultant les chiffres donnés plus haut, on voit que la commission des écoles vient en aide à quelques unes de ces institutions pour un montant qui varie depuis \$60 jusqu'à \$840; une partie du fonds de la commission des écoles est soustraite par la municipalité de Québec. Mais, d'un autre côté, cette même municipalité, sous forme de taxes de l'eau, des chemins, et autres cotisations, perçoit un très joli montant de ces diverses institutions. Pour ne citer qu'un exemple, le Séminaire de Québec ne paie pas moins de \$600 par année pour l'eau seule, ce qui, par parenthèse, est exorbitant.

Autre exemple: la commission des écoles vient en aide à la Congrégation de Notre Dame, pour un montant égal à \$100. Or, le montant payé par cette communauté à la corporation de Québec pour taxes de l'eau, de voitures, de chemins, s'élève à \$93. Balance \$7!

Il est donc littéralement vrai de dire que la Corporation municipale retire d'une main ce qu'elle donne de l'autre. Dans le cas qui nous occupe, elle retire même plus qu'elle ne donne, puisque une large part des \$100 cotrayées par la commission des écoles est fournie par le Gouvernement.

Cette manière de faire les choses démontre au moins que notre corporation municipale entend bien ses affaires. Il est facile d'être généreux à de telles conditions.

Le nombre des personnes des deux sexes qui desservent les institutions catholiques de Québec, est de 495, dont 70 prêtres et religieux, et 425 religieuses.

Les 425 religieuses font vœu de pauvreté, en entrant dans ces institutions; les 36 Frères qui desservent les écoles de la Doctrine Chrétienne font le même vœu; ces 461 personnes ne retirent donc absolument aucun salaire, et donnent leurs services au public gratuitement.

Les prêtres du Séminaire, appartenant au clergé séculier, ne sont pas tenus de faire le même vœu de pauvreté: de sorte qu'ils peuvent toucher un salaire.

Ce salaire ils ne le reçoivent pas (je présume qu'on vaudra bien ne pas regarder comme un salaire la somme de \$20 payée annuellement au recteur de l'Université Laval, et aux 14 agrégés du Séminaire, non plus que la somme de \$55 ou même de \$100 perçue par les auxiliaires ou par les ecclésiastiques).

Et quelle raison empêche donc ces 34 prêtres de percevoir un salaire proportionné à leur mérite et aux services précieux qu'ils rendent? Aucune absolument.

La seule formalité que le corps du Séminaire aurait à remplir serait de voter ce salaire! Ni les autorités civiles, ni les autorités religieuses ne pourraient objecter à une pareille démarche.

Supposons qu'il prenne envie au conseil du Séminaire de voter un salaire raisonnable à chacun de ses membres, disons \$1000 par année, ce qui, assurément, ne serait pas exorbitant; alors, les 34 prêtres et ecclésiastiques de cette maison se partageraient la somme \$34,000. Cette somme que les prêtres du Séminaire pourraient si bien s'approprier, ils en font présent au public! Avec cette somme de \$34,000, la corporation du Séminaire paie le salaire des professeurs laïques de l'Université, les 20 demi-pensions qu'elle a fondées pour venir en aide aux élèves pauvres de l'université, les bourses et demi-bourses qu'elle accorde à un grand nombre de jeunes écoliers et ecclésiastiques pauvres. La balance est employée pour l'agrandissement des musées et des bibliothèques des deux institutions;

pour l'établissement de nouvelles chaires dont le besoin se fait sentir, mais que les revenus du Séminaire ne permettent pas de créer. Enfin, ce qui reste sert à combler le déficit annuel du Séminaire et de l'Université.

Tout compte réglé, nous avons donc, dans la seule ville de Québec, 495 personnes qui dévouent tout leur temps, consacrent toute leur existence au service des autres, sans aucune rémunération pour elles-mêmes!

Et ces corporations religieuses d'enseignement et de charité, où et comment se recrutent-elles?—Elles se recrutent parmi la fine fleur de la population canadienne française, c'est-à-dire, parmi la fine fleur de la population de toute la puissance du Canada, depuis Manitoba jusqu'à l'Atlantique.

Par leur origine, par leur naissance, par leurs relations, ces 495 personnes appartiennent aux premières familles du Bas Canada français. Ces prêtres, ce sont nos frères, nos cousins; ces religieuses, ce sont nos sœurs, nos parentes à tous les degrés.

Toutes ces choses sont si extraordinaires que bien des protestants, même de ceux qui vivent au milieu de nous, ne veulent pas y croire. Lorsque vous entrez en conversation avec eux sur ce sujet, ou ils ne répondent pas, ou ils accueillent vos révélations avec un sourire d'incrédulité. Ils soupçonnent qu'au fond de tout cela, ils y a quelque mystère; ils s'imaginent que la vie de ces prêtres et de ces religieuses offre quelques traits inconnus.

Et, à vrai dire, ils ont raison: car l'attrait particulier qui présente la vie de ces 495 personnes à son bon côté; il se résume en ces mots: "Faire le bien de la Religion et de la Patrie sans aucune compensation humaine!"

— Une revue Allemande rend cet hommage tardif aux religieuses chassées de Prusse:

"On regrette les Sœurs de charité, en Allemagne. Le gouvernement commence à s'apercevoir que l'expulsion des ordres religieux fait plus de tort au pays qu'aux congrégations elles-mêmes, et cela pour deux raisons: la première, est que les hôpitaux autrefois confiés aux soins des Sœurs de Saint-Vincent de Paul, "la mortalité a sensiblement augmenté depuis leur départ; la seconde, est que, malgré tous les avantages que le gouvernement offre aux gardes malades séculières, auxquelles il paie le double environ de ce que recevaient les Sœurs, malgré ses fréquents appels aux préfets de province, on ne peut trouver un nombre suffisant de femmes disposées à se vouer à cette pénible tâche."

— Dans un de ses sermons, l'Evêque Williams, le prédicateur de l'Eglise protestante St. Pierre de Québec, a traité la question du divorce. Il s'est réjoui des obstacles que rencontrent dans notre pays ceux qui veulent obtenir un divorce. Prétendant que l'immoralité qui règne aux Etats-Unis est causée par la facilité avec laquelle on y accorde des divorces, il a exprimé l'espoir que si un jour on veut rendre la loi du Canada moins sévère, des protestations énergiques en feront entendre par tout le pays.

CAUSERIE AGRICOLE

CULTURE DU TABAC.

Quoique nous ayons déjà donné d'utiles renseignements sur la culture du tabac, par la publication, dans les colonnes de la Gazette des Campagnes, d'un petit traité sur la culture du tabac dû à l'obligeance de J. N. Gauvreau, écor, membre du Conseil d'Agriculture, nous croyons utile de revenir encore sur ce sujet, afin d'offrir à nos lecteurs de nouveaux détails sur cette culture devenue générale dans notre Province de Québec.

Du climat et du choix des espèces et variétés.—Toutes les espèces de tabac sont originaires des pays chauds et croissent de préférence sur les plateaux et les côtes élevés à bonne exposition du sud ; toutes demandent un climat chaud pour atteindre leur développement et le maximum de qualité qui les font rechercher.

Par un été sec et chaud, le tabac, dans les sols fertiles et bien exposés, donne des feuilles qui ne le cèdent guère aux qualités ordinaires des pays chauds.

Dans les climats chauds, on doit s'attacher aux espèces qui de leur nature sont douces ; dans les climats tempérés et froids, on accorde la préférence aux espèces de forces moyennes et à végétation précoce.

Ce n'est que dans les contrées qui se distinguent par un air sec et à peine agité par quelques rares brises, qu'on peut cultiver les espèces et les variétés à larges feuilles, longues et épaisses, tandis que, dans les conditions opposées, il importe de ne cultiver que les espèces à feuilles rapprochées, sinon on court le risque de ne récolter que des feuilles détériorées par les pluies, les vents ou les orages.

Dans les climats doux, les variétés à feuilles espacées donnent un produit supérieur en qualité à celui des variétés à feuilles rapprochées.

Le parfum du tabac et d'autant plus fin et pénétrant, qu'il acquiert une maturité plus complète et que le sol lui convient ; mais sans bon sol, le climat seul ne peut pas assurer des produits supérieurs.

Le parfum et le goût du tabac sont d'autant moins agréables que les plantations s'élèvent au nord ; mais une bonne exposition et un sol chaud peuvent en partie contre balancer les effets et l'inclémence du climat.

Ces notions ne peuvent être perdues de vue ; car il est dans l'intérêt du cultivateur qu'il sache prévoir les résultats et prendre les mesures capables d'améliorer ses produits.

La qualité du sol et de l'engrais, pour la culture du tabac, exerce une influence particulière sur le tabac comme sur d'autres récoltes, au double point de vue du goût et de l'odeur ; de nombreuses expériences en ont constaté le fait.

Pour ne pas s'exposer à essayer des revers dans la culture du tabac, il est prudent de s'adresser, si l'on ne peut faire soi-même sa récolte de graines de tabac, à un marchand-grainetier sur la bonne foi duquel on puisse compter. Cependant, quoique les grainetiers essaient leurs semences, le producteur aura soin de répéter l'essai : à cet effet, il humecte un morceau de drap sur lequel il dépose quelques graines, après quoi il le plie en deux et le met dans un endroit dont la température s'élève de 15 à 18 degrés. Si la graine se gonfle et laisse saillir un petit corps blanchâtre qui n'est que la radicle, au bout de quatre à six jours, on a la certitude que la semence est bonne et que la germination ne tardera pas à s'effectuer si le semis a été fait par un temps favorable et si la graine n'a pas été trop fortement couverte.

Des terrains propres au tabac.—Le tabac croît dans tous les terrains, pourvu qu'ils soient profonds, proprement ameublés et substantiels, unis ou homogènes, frais sans humidité et abrités des vents du nord.

Cependant, dans les terres trop fortes, compactes, de nature argileuse plastique, les plantes restent rabougries ; les produits sont de mauvaise qualité.

Dans les sols secs et maigres, il est frappé de maturité prématurée.

Dans les terres grasses et humides, il prend un énorme développement, mais le produit est gras, acide ou herbacé,

souvent même d'une âcreté repoussante ; son aspect est mauvais ; aussi ne convient-il que pour en faire du tabac en poudre. La terre légère, douce et sablonneuse et sablo-argileuse fournit le meilleur tabac à fumer.

Pour réussir, le tabac exige donc un sol argilo-sablonneux ou sablo-argileux, argilo-calcaire et riche en éléments ou détritiques organiques et de préférence provenant du règne végétal, à moins que les engrais enfouis et déjà mêlés au sol ne soient à un degré très avancé de décomposition.

Si l'on ne dispose que d'un terrain argileux, compacte, fort, il ne faut pas tenter la culture du tabac ; on peut être sûr d'avance d'échouer.

S'il est argileux, il faut l'amender avec du sable ou de la chaux ; s'il est trop sablonneux on peut y mettre de la chaux ou de l'argile marneuse, ou de la marne argileuse ; s'il est trop calcaire, on y mettra de l'argile ou de la terre argileuse.

À côté de la nature du sol, vient se placer naturellement sa situation.

Un sol situé dans un bas-fond ne convient pas beaucoup au tabac ; si un peu d'humidité lui est très utile pendant les premières périodes de croissance, l'eau, au contraire, lui est pernicieuse lorsque les feuilles commencent à prendre leur consistance et leur maturité : il y parvient rarement à maturité et subit souvent les influences de la rouille et des gelées blanches qui l'endommagent presque toujours gravement.

Les sols situés sur une élévation ne sont guère plus convenables ; car le tabac y est exposé pendant tout le temps de sa première végétation à dépérir par suite de sécheresse, ou tout au moins à languir et à ne prendre qu'un médiocre développement.

Les sols formant les côtés des collines lui sont de beaucoup préférables, et les plaines situées sur une certaine élévation dans l'Amérique, l'Afrique et l'Asie fournissent les produits les plus beaux et les plus abondants. Cependant les meilleurs tabacs s'obtiennent dans les alluvions très riches en potasse. Les terrains calcaires situés sur les versants des montagnes produisent les tabacs fins et légers du Maryland.

En Europe, sauf quelques exceptions dans le Midi, les plaines et les vallées fraîches procurent les meilleurs résultats.

Les sols qui bordent la mer, de nature ordinairement sablonneuse, de même que les forêts que l'on vient de défricher et qui sont très riches en terreau, pourvu qu'ils soient à une bonne exposition du sud, fournissent de très bons produits recherchés par tous les connaisseurs.

Quant à l'exposition, les côtés exposés au sud sont supérieurs à ceux qui ne reçoivent que le soleil du levant ou du couchant ; l'exposition au nord est toujours la moins favorable.

Les cas où l'on rencontre l'exposition la plus avantageuse sont assez rares ; on cultive le tabac autant que possible dans les terrains ayant une légère pente vers le sud ; cependant à défaut de cette situation, on obtient de beaux tabacs dans les endroits que l'on entoure d'arbres artificiels. Dans les pays où l'on cultive le tabac avec succès, on adopte généralement ce système.

De la place que le tabac occupe dans les rotations.—Le tabac est une plante commerciale et économique qui puise dans le sol la plus grande partie de ses éléments nutritifs et qui ne lui restitue rien ou presque rien des substances qu'il y a prises pour acquies son développement.

Si le sol qui doit nourrir le tabac, n'est pas fertile, il ne

prend aucune vigueur, sa croissance est lente et sa végétation est malingré. — Le sol est-il riche et meuble? la végétation du tabac est rapide et luxuriante.

Le tabac et le lin sont peut-être, dans la classes des plantes commerciales et industrielles, celles qui se montrent d'abord les plus capricieuses sur la qualité du sol, et en suite celles sur lesquelles les qualités des engrais exercent le plus d'influence. Aussi ne suffit-il pas d'avoir à sa disposition de grandes quantités de fumier et une terre argilo-sablonneuse pour se livrer immédiatement à la production du tabac ou du lin : il faut que ces engrais aient été mélangés, incorporés aux molécules du sol et que leur décomposition s'y soit effectuée lentement. Alors on peut espérer une bonne récolte de feuilles de tabac. Sans cette qualité du sol que quelques cultivateurs désignent si bien sous le nom de vieille force, on est presque sûr de ne pas réussir.

Le tabac peut-il se succéder à lui-même pendant plusieurs années? — La plupart des cultivateurs qui se livrent à la production du tabac répondent affirmativement à cette question, à la condition qu'on prodigue avec force les engrais liquides fermentés : ils ont remarqué aussi que le sol qui porta pour la première fois du tabac fournit des feuilles douces d'un piquant qui passe souvent à l'aigre, et dans tous les cas d'un parfum et d'un goût moins agréables que les récoltes qu'on obtient ultérieurement. Ces faits sont appuyés de l'autorité des cultivateurs les plus expérimentés.

Tout porte à croire que, s'il était placé dans un sol qui convienne à sa nature, le tabac se soutiendrait pendant un grand nombre d'années : plus d'un exemple confirme cette supposition ; on cite un endroit en Prusse, où le tabac se succède à lui-même depuis quarante ans, sans interruption, et donne des récoltes presque aussi fortes aujourd'hui que la première année de sa plantation ; c'est à Clèves, formant autrefois partie de la France.

(A suivre.)

La science du ménage

(Suite.)

Nécessité de distribuer sa journée avec sagesse. — C'est la dernière règle générale que nous avons à donner.

On ne ménage pas son bien quand on ne ménage pas son temps, et on ne pourra jamais remplir toutes ses obligations, si l'on ne sait pas les accomplir au moment assigné à chacune d'elles.

Elles sont nombreuses sans doute : surveillance, propreté, achats, réceptions, soins matériels, etc., etc. ; mais rappelez-vous cette réflexion d'un autre opuscule : " Avez-vous remarqué la quantité d'objets que peut contenir une armoire, quand chaque objet est à sa place et que toutes les places sont pleines ? Les heures sont comme des cases pratiquées dans la journée pour recevoir nos actions. Oh ! que d'actions on peut mettre dans chacune d'elles, si on n'en laisse envelopper aucune sans la remplir ! (Petites Vertus)

Ajoutons que la vie est un tissu de devoirs à remplir qui s'enchaînent les uns aux autres ; on ne peut rompre un anneau de cette chaîne sans occasionner un désordre plus ou moins irréparable.

Il est impossible de déterminer quelque chose de bien précis sur l'emploi de la journée d'une maîtresse de maison. La femme qui, comprenant ce devoir que Dieu lui a imposé, veut le remplir pour se sanctifier, saura bien employer les heures de chaque jour de manière de ne laisser en retard aucune de ses obligations.

Rien n'est ingénieux comme l'amour, et si elle aime sa famille, elle sentira à chaque heure le bonheur de lui procurer une jouissance et en trouvera le moyen.

Rien n'est fort comme l'amour, et ce même travail qui, fait avec dégoût, l'accablait et minerait son existence, activera au contraire son courage et mettra sur ses lèvres le sourire de

la santé.

Dieu vous a créés pour l'action et le sacrifice ; laissez à celles qui n'aspirent pas au repos du ciel le repos nonchalant, sensuel et égoïste de la terre, ou la parade exagérée de leur labeur.

Vous, travaillez et souffrez ; mais cachez aux regards de ceux qui vous sont chers les renoncements dont se composent votre vie.

Il en coûte pour ne pas perdre son temps et pour remplir tous ses devoirs ; il en coûte pour user sa vie par le dévouement et l'abnégation, c'est-à-dire par le sacrifice continu de soi aux autres ; mais courage ! Dieu compte et inscrit au ciel vos succès et vos ennuis.

Voici seulement quelques règles que nous indiquons :

Pour tous les mois : la revue des comptes et l'état des différentes provisions et du linge, sans préjudice du grand inventaire qui doit se faire chaque année.

Pour toutes les semaines : la paye des ouvriers, les petites dettes arriérées, le renouvellement du linge de table, la propreté minutieuse de la cuisine, de manière à ce que tout luisse le dimanche.

Pour tous les jours : la matinée étant d'ordinaire le seul moment dont une femme puisse disposer d'une manière presque absolue et régulière, parce qu'elle n'est pas dérangée par des visites, la maîtresse de maison devra la consacrer aux soins intérieurs : surveillance, ordres à donner ou à renouveler, propreté à faire régner partout ; et ne prendre un peu de calme que lorsqu'elle verra tout son monde au travail, et qu'elle aura fait disparaître le désordre extérieur qui se présente chaque matin, surtout dans une chambre à coucher.

Il faudrait que, le matin, on pût voir sans doute l'ouvrage commencé la veille, et qui, tout préparé, ne demande qu'à être continué sans de nouveaux préparatifs ; mais il serait à désirer, aussi qu'on ne pût supposer qu'il y a en la veille le moindre dérangement.

Aussi rien de plus utile même au repos de l'esprit et du corps que l'obligation que s'imposent quelques personnes de ne jamais se coucher sans avoir mis, dans le salon et dans la cuisine, toute chose à sa place accoutumée.

Cherchez à rendre votre matinée aussi longue que possible par un lever fixe et de bonne heure.

Vous activeriez vos domestiques ; vous procurerez à vos traits une fraîcheur inconnue aux femmes qui se lèvent selon leur caprice ; vous fortifierez votre santé, et vous donnerez à votre âme la douce joie qui naît toujours d'une sensualité vaincue.

La prière du matin — Est-il nécessaire de rappeler à la jeune fille sa prière du matin ? O mon enfant, n'oubliez pas le Dieu de votre enfance et que vous avez appris à prier sur les genoux de votre mère, ainsi qu'à l'école ou au couvent.

La prière alors semblait n'être pour vous qu'un devoir de reconnaissance, donx à votre cœur, et qu'un sentiment d'amour, naturel à votre âme ; elle devient maintenant un besoin et un appui.

Au pensionnat, vous n'aviez que des joies et des devoirs que l'affection vous rendait faciles. Dans votre famille, avec l'autorité qui ne vous paraissait d'abord que stérile, vont venir les peines et les ennuis ; souvent vous serez seule pour les supporter.

Priez Dieu régulièrement, mon enfant ; vous aurez besoin de lui.

La prière activera votre volonté, elle doublera vos forces, elle multipliera pour ainsi dire vos heures de la journée. " Que j'aie le temps de prier, disait saint Vincent de Paul, j'aurai le temps de tout faire. "

La prière vous fortifiera pour la lutte, elle vous mettra à l'abri de bien des dangers. Oh ! si vous saviez ce qu'il en a coûté à quelques jeunes filles comme vous pour n'avoir pas fait leur prière du matin !

Nous ne disons pas qu'elle mette à l'abri des pertes de fortune ou des douleurs physiques ; mais nous assurons qu'elle empêche des chutes plus douloureuses mille fois que la pauvreté et que les maladies.

Ne quittez que bien rarement, et pour de graves raisons, votre chambre à coucher, sans avoir fait votre prière à genoux.

Ce bonjour au bon Dieu vous portera bonheur, comme autrefois vous portait bonheur le baiser de votre mère.

L'après-midi.—L'après-midi est consacré aux visites, à la correspondance, aux différents travaux manuels, soit seuls, soit en compagnie, aux études enfin qu'on veut continuer.

Dans les visites que vous faites ou que vous recevez, excepté celles de rare étiquette, n'oubliez pas d'avoir avec vous un ouvrage manuel.

Les petites et ridicules simagrées disparaissent, les conversations odieuses et médisantes se modifient, les rires déplacés ne se font plus entendre, dès qu'une occupation attire l'attention sans trop l'absorber.

N'allez pas vous imaginer, du reste, qu'il est des sociétés où l'ouvrage ne peut être introduit; il est admis dans les salons de la plus haute noblesse; et toute femme que la coquetterie n'a pas pervertie sait bien que des aiguilles, un dé, des ciseaux, parent toujours mieux que les diamants les mains les plus délicates.

Nous ne parlerons pas des heures des repas: chaque famille a des usages qu'il faut respecter.

La soirée est pour les délassements et doit se passer le plus possible dans l'intimité de la vie si douce de famille. La musique, les jeux, la causerie, les lectures attrayantes, la remplissent tour à tour. Nous en parlerons plus tard.

La fin du jour.—Et puis, quand tout le monde repose dans la maison, la jeune femme, après sa journée bien remplie, se hâte d'aller dans sa chambre à elle, pieuse cellule où, loin de tout bruit, elle semble se retrouver elle-même et le bon Dieu.

Il y a dans ce petit sanctuaire rempli de souvenir un prie-Dieu, un crucifix, une image de la sainte Vierge, quelques livres de piété, et souvent un cahier tout ouvert.

Là, à genoux, quand son cœur a été un peu blessé par l'injustice ou par l'ingratitude, la pieuse femme le montre au bon Dieu; elle pardonne et elle oublie.

Quand sa vanité a été froissée par l'insuccès ou par une de ces déceptions si fréquentes dans le monde, elle rougit de sa faiblesse et promet demain d'être plus forte et moins susceptible.

Quand son âme a faibli, quand un léger devoir a été omis ou volontairement négligé, elle demande pardon.

Quelquefois elle pleure; oh! ses peines sont si lourdes parfois! Enfants, vous ne les comprendriez pas à cette heure; sachez seulement que rien de grand ne se fait sans le sacrifice.

Elle pleure, mais chacune de ses larmes, en coulant sur ses joues, dit à Dieu: *Que votre volonté soit faite!*

Et elle se reproche de n'avoir pas été assez dévouée, assez fidèle au devoir, assez charitable, assez prévenante. Elle aimera mieux demain.

Quelquefois elle écrit sur les pages de son journal, qui seul lira son ange gardien, et les impressions plus émouvantes de sa journée, et les résolutions qu'elle vient de prendre.

D'autres fois elle lit, pour laisser autour de son âme une atmosphère plus calme, quelques pensées pieuses de *l'Imitation de Jésus-Christ*.

Et baisant son crucifix et l'image de Marie qu'elle a apportées du couvent, elle leur recommande tous ceux qu'elle aime.

Et éteignant sa petite lampe, elle se couche tranquille et s'endort en murmurant: *Notre Père qui êtes aux cieux.*

(A suivre.)

Observations agricoles par des étudiants en agriculture

(Suite.)

M. le Rédacteur,

Comme nous vous l'annoncions dans une correspondance publiée dans le numéro du 8 mars de la *Gazette des Campagnes*, nous voulons démontrer à vos lecteurs, par des tableaux, les résultats obtenus au Lac St. Jean, dans la culture de la terre neuve, qui a permis aux colons de se relever des ruines où les avaient plongés les terribles ravages des incendies. C'est ce système qui a pu procurer le plus facilement le pain aux colons, ce système a été le meilleur jusqu'à présent et il le sera encore longtemps.

Voici un état des dépenses faites pour un arpent de terre à l'état de forêt, mise en culture la première année:

Pour abattage.....	\$ 2 50
" Billage et tassage.....	8 00
" Brûlage et rotassage.....	1 00
" Valeur des semences en blé.....	1 50
" Herbage, homme et cheval, $\frac{1}{2}$ de jour.....	1 00
" Coupage, serrage, battage.....	4 00

Total des dépenses..... 18 00

Recettes d'un arpent: 30 minots blé à \$1 50..... 45 00
300 bottes de pailles à \$2 le 100..... 6 00

Total des recettes..... 51 00

Il reste donc au colon un petit profit dès la première année qu'il met un arpent de terre en culture.

La seconde année il a à déboursier le prix de la semence et le travail de la herse. Et ses profits sont comme suit:

Dépenses d'un arpent, 2 ^{me} année:	
Valeur des semences, 2 minots d'avoine à 50 cts....	\$1 00
Herbage.....	1 00
Coupage, battage, rentrage.....	3 00

Total des dépenses..... 5 00

Recettes d'un arpent, 2^{me} année:
40 minots d'avoine à 50 cts..... 20 00
250 bottes de pailles à \$2 le 100..... 5 00

Total des recettes..... 25 00

Sans plus de dépenses, il ferait une troisième récolte sur ce morceau de terre. En voici un estimé approximatif:

DÉPENSES.

Valeur des semences, 1 minot de pois et graines de mil et de trèfle.....	\$1 25
Herbage, fauchage et rentrage.....	4 20

Total des dépenses..... 5 45

RECETTES.

25 minots de pois à \$1..... 25 00

Rapport général d'un arpent de terre neuve, assolement trois ans.

DÉPENSES.

Valeur en argent:	
1 ^{re} année.....	\$18 00
2 ^{me} année.....	5 00
3 ^{me} année.....	5 45

Total des dépenses..... 28 45

RECETTES.

1 ^{re} année.....	\$51 00
2 ^{me} année.....	25 00
3 ^{me} année.....	25 00

Total des recettes..... 101 00

Total des dépenses..... 28 45

Profit net..... 72 55

Tels sont les profits qu'un arpent peut donner en trois ans.

D'après cela, supposons qu'un colon puisse mettre en culture tous les ans 5 arpents, il aura à peu près réalisé après trois ans le profit net de \$740, tel qu'il appert par le tableau suivant:

DÉPENSES.

Valeur en argent:	
1 ^{re} année 5 arpents à \$18.....	\$90 00
2 " 5 " à \$18.....	90 00
3 " 5 " en chaume à \$25.....	25 00
3 " 5 " de terre neuve à \$18.....	90 00
3 " 5 " 2 ^{me} chaume à \$31.....	81 00
3 " 5 " 1 ^{er} chaume à \$25.....	25 00
Clôtures et réparations des instruments.....	30 00

Total des dépenses..... 381 00

RECETTES.]

1ère année 5 arpents.....	\$255 00
2me " 5 "	255 00
3 " 5 " en chaume.....	115 00
4 " 5 " de terra nouve	255 00
5 " 5 " 2me chaume	125 00
6 " 5 " 1er "	125 00
<hr/>	
Total des recettes.....	1130 00
Total des dépenses.....	381 00

Profit net... .. \$749 00

Voilà donc ce qu'on peut faire ; mais ces profits seraient plus grands si on pouvait vendre sur les marchés les produits agricoles ; et cela serait facile à exécuter si un chemin de fer nous fournissait les moyens de les transporter sur les marchés de Québec.

(A suivre.)

Le Journal d'Agriculture

Tel est le titre d'un nouveau journal d'agriculture illustré que nous venons de recevoir. Ce journal, organe du Conseil d'Agriculture de la Province de Québec, paraît une fois par mois, 16 pages ; le prix d'abonnement est de \$1 par an. Il est sous la direction du sous-comité du Conseil d'Agriculture, et M. Ed A. Barnard en est le Rédacteur en chef.

Il est superflu pour nous de souhaiter à notre nouveau confrère longue vie et prospérité, car une subvention du Gouvernement Provincial lui promet une heureuse existence. S'il avait, comme nous, à se maintenir avec l'unique ressource de ses abonnés, nous aurions à lui souhaiter beaucoup de courage et de persévérance. Dans tous les cas, nous le félicitons de l'heureux privilège qu'il a obtenu, dès son début.

Terres à vendre dans le District de Rimouski

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de ventes de terres dans le District de Rimouski, que nous avons publié dans le dernier numéro de la Gazette.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. Il convient donc aux enfants du sol, aux jeunes gens surtout qui désirent se faire cultivateurs, de choisir de préférence le pays qui les a vu naître pour se livrer à la culture d'une terre. Différentes régions de notre pays offrent par leur situation des avantages dont ils pourraient profiter dans un avenir prochain. On a beaucoup parlé de Bois francs, des Vallées du Lac St. Jean, et nous pourrions également signaler à la convoitise de ceux qui désirent se faire pionniers et plus tard devenir de riches propriétaires, les terres fertiles que l'on peut se procurer à des prix minimes, dans le District de Rimouski.

A cet endroit, on s'adressant à Auguste Tessier, éc., Avocat, à St. Germain de Rimouski, on peut acheter une terre d'une étendue de 100 arpents, moyennant une rente de 3 ou 4 piastres par année ; des terres en partie défrichées avec ou sans bâtisses, à des prix variant de \$200 à \$1,000, suivant l'étendue et la localité, c'est-à-dire à un prix moitié moindre que dans les anciennes paroisses.

Depuis déjà quelques années, le défrichement des terres dans ce District s'est fait sur une grande échelle, et l'on peut rencontrer dans plusieurs nouvelles paroisses de Rimouski des propriétaires très à l'aise possédant de grandes étendues de terre pour eux et l'établissement de leurs enfants.

Choses et autres

— La législature de l'Etat du Delaware a nommé un comité spécial pour étudier la question de la culture de betterave à sucre dans le but d'introduire cette industrie dans cet Etat.

Le bœuf canadien.—Une dépêche nous apprend que Sa Majesté la Reine Victoria a mangé du notre bœuf et qu'elle l'a trouvé de son goût.

C'est un succès qui ne peut manquer d'activer fortement l'exportation de nos ruminants par quartiers, en steakes, sirloins, filets, dans la Grande Bretagne.

— La punaise à patates dite Colorado a trouvé moyen de se transplanter en Allemagne.

La phylloxera en France.—La commission nommée par l'Académie des Sciences pour faire enquête sur la phylloxera, insecte qui détruit les vignobles, fait rapport que 25 départements ont reçu la visite de cet insecte et que dans bon nombre de districts la pauvreté et la détresse ont remplacé la prospérité. Par suite de la destruction des vignobles, le trafic par les chemins de fer et les canaux a diminué. Outre les districts atteints par le fléau, ceux de la Bourgogne, de la Champagne, de la Seine et du Cher sont menacés. Si depuis 1867 le phylloxera a fait autant de progrès il achevera son ouvrage en moins de temps maintenant et déterminera pour plusieurs années l'une des principales sources de revenu de la France. Si l'on ne prend pas des mesures promptes et énergiques, il n'y aura plus bientôt moyen de conjurer le fléau. La commission recommande que le gouvernement français prenne des moyens d'isoler les districts qui n'ont pas encore été visités.

— La Législature de Minnesota a voté \$ 100,000 en faveur de ceux qui ont souffert du ravage des sauterelles.

RECETTES

De la jaunisse chez les animaux

Le blanc des yeux qui, dans cette maladie, devient jaune, donne à craindre que le bétail en est attaqué ; l'urine prend aussi la même couleur ; quand on y trempe un morceau de papier blanc, il prend une couleur comme si on l'avait mis dans du safran, même quand elle a fait des progrès, le cuir prend la même couleur ; la bave est visqueuse et le pouls intermittent.

Causes.—La cause la plus prochaine de la jaunisse est un engorgement de fiel, l'empêchant de se répandre dans le duodénum (première partie de l'intestin grêle), comme cela arrive dans l'état de santé, le fait passer, par les vaisseaux de la veine porte, dans le sang, auquel, ainsi qu'à tout le corps, il donne une couleur jaunâtre ; cet engorgement peut être produit par plusieurs causes, une grande viscosité occasionnée par un lait caillé, dans l'état de jeunesse de l'animal, la tumeur dure et non douloureuse de l'inflammation du foie, des glaires, du sable et des petites globules qui s'amassent dans les conduits du fiel, ou lorsque ces vaisseaux, par un mouvement des muscles ou des nerfs, se sont rétrécis ou fermés entièrement, et, enfin, par la morsure des bêtes venimeuses ou par le manque de sel.

Cure.—La première chose qu'il faut faire, c'est de chercher à dégorgier les canaux biliaires par le pissenlit qui est une plante assez commune ; ensuite nourrir l'animal de verdure, autant que possible ; il faudra se servir de la composition suivante, que l'on donnera tiède, trois fois par jour, la valeur d'une tasse à café : savon, demi-once, qu'on mettra fondre dans une pinte d'eau sur le feu ; on y ajoutera demi-once de rhubarbe en poudre et un verre de miel.

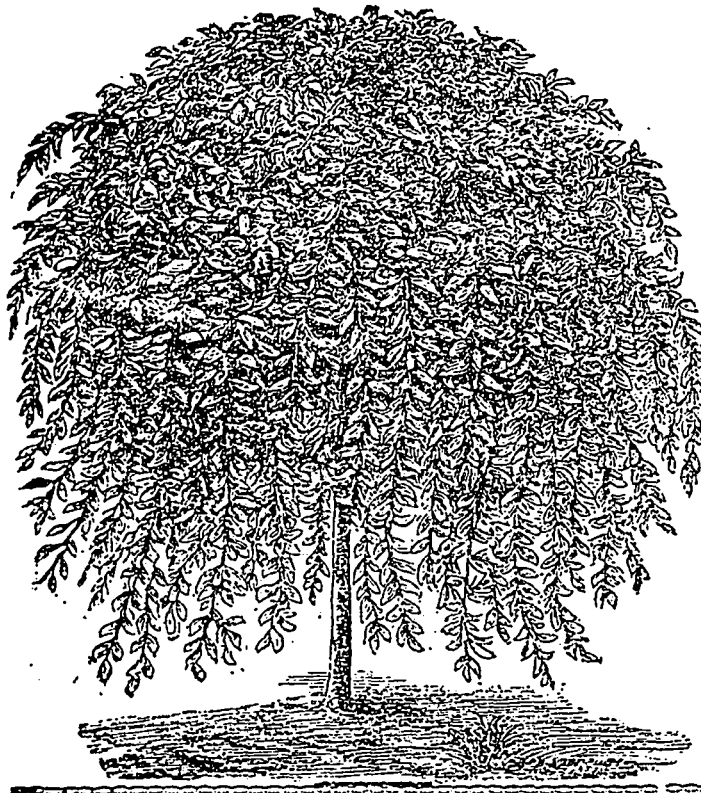
Si vous vous apercevez que la maladie provienne d'une couleur après un combat, il faudra se servir de la composition suivante : Magnésie blanche et crème de tartre, que l'on mêle bien pour en faire un poudre, et en donner trois fois par jour une cuillère à soupe dans de l'eau fraîche ; ensuite vous donnerez le laxatif de six onces de crème de tartre purifiée, parmi une livre de beurre frais ; ensuite vous donnerez à l'ordinaire les poudres cordiales avec le salpêtre et la sel à proportion de l'avidité.

Il est nécessaire que nous avertissons ici que la jaunisse produite par la contraction des conduits du fiel ou enfin par un abcès dans ce viscère, est incurable, ce dont les symptômes doivent diriger le médecin-vétérinaire.

Guérison des dartres chez les animaux

Faites une lessive d'eau de chaux avec de l'alun et du tabac en poudre, lavez en les dartres, elles sècheront.

PRIERE A NOS ABONNÉS RETARDATAIRES DE PAYER AU PLUS TOT.



SAULES-PLEUREURS,

KILMARNOCK,

New-American, Rosemary, (Greffés.)

Les Saules de ces variétés ornent magnifiquement les tombes.

Plants de 5 à 7 pieds de hauteur \$1.50 chaque, (2 ans de greffe.)

A vendre chez

AUGUSTE DUPUIS,

ST. ROCH, VILLAGE DES AULNAIS
COMTÉ L'ISLET.

☞ Aussi un bon assortiment d'arbres fruitiers pour livraison au printemps.

☞ Catalogues fournis gratis sur demande.

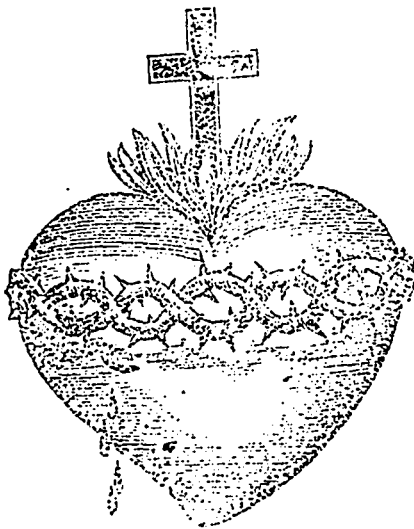
☞ Pour donner à nos lecteurs une idée de la beauté de cet arbre, nous insérons avec cette annonce une vignette représentant un saule-pleureur de 8 à 10 ans.

☞ Le soussigné pourra disposer au printemps de plusieurs variétés de pommes de terre de meilleur choix et les plus productives. Les prix seront annoncés dans le temps.

AUGUSTE DUPUIS.

GRANDE LOTERIE DU SACRÉ-CŒUR

Prix du Billet: \$1.00. Les billets sont en vente au Bureau du Directeur-Gérant. Le onzième billet est donné à celui qui en achète ou qui en vend dix. On peut en acheter au Bureau de la Gazette des Campagnes, à \$1.00



Desirant à venir en aide à trois grandes œuvres catholiques: le Curial, le Collège Commercial des Frères des Ecoles Chrétiennes et l'Eglise de l'Immaculée Conception, est approuvée par Mgr l'Evêque de Montréal.

Elle est sous le patronage de M. Jean Cousin, Président du Comité du Sacré-Cœur, des Doyennes J. A. Chaplain et Cédron Guimet, de L. A. Jetté, M. P., R. A. R. Dubert, Prototaire, C. A. Leblanc, Lérit, E. B. Trudel, M. D., M. P. Ryan O. J. Devlin, Alfred Larocque, et, C. Fodier, Pierre Desjardins et de Michel Stewart, et sous la surveillance de trois comités.

VALEUR DE LA LOTTERIE:

1 Fourze en or de.....	\$10,000.00	\$10,000.00
1 do do.....	2,000.00	2,000.00
1 do do.....	1,000.00	1,000.00

\$13,000.00

	Montant reporté	\$13,000.00
1 do do.....	500.00	500.00
5 do do.....	100.00	500.00
5 do do.....	50.00	250.00
25 do do.....	10.00	250.00
500 lots à bâtir de valeur moyenne... 50 chasubles, de toutes les couleurs, plusieurs en drap d'or.....	500.00	250,000.00
20 ciboires.....	24.00	1,200.00
42 calices.....	20.00	400.00
8 encensoirs.....	18.00	756.00
12 ostensoirs.....	6.00	48.00
12 paires de burettes.....	32.00	432.00
12 garnitures d'autel.....	6.00	72.00
290 objets.....	30.00	860.00
1000 do.....	3.00	870.00
2000 do.....	2.00	2,000.00
1 bénitier.....	1.00	2,000.00
	4.00	400

Total.. \$272,782.00

Toutes les plus sages précautions ont été prises pour que cette loterie s'effectue avec la plus stricte honnêteté. Le comité de Direction est composé d'un Prêtre, du Visiteur Provincial, des frères des Ecoles Chrétiennes et de plusieurs citoyens d'une loyauté parfaite qui président toutes les affaires de la Loterie et le Directeur-Gérant a fourni un cautionnement considérable.

Le public sera tenu au courant de la marche de cette immense entreprise, par la voie des journaux. Le jour du tirage sera mercredi, le 15e jour du mois d'août prochain.

Tout billet qui ne porte pas les signatures de F. X. Lanthier, Sr., Président du Comité de Direction; Benjamin Clément, Secrétaire-Trésorier du bureau de Direction et de F. X. Cochue, Sr., Directeur-Gérant, ainsi que le cachet de la Loterie du Sacré-Cœur est une contrefaçon et les porteurs des billets contrefaits seront sévèrement punis.

Toute communication par la maille devra être adressée franc de port au Directeur-Gérant: F. X. COCHUE,

No. 268 rue Notre-Dame, Montréal